



Postuler

Publique dans 2 heures



Recommander

À venir

Coordonnateur ou Coordinatrice - arts et culture

Hôtel de ville de Victoriaville

Victoriaville



Victoriaville

OFFRE #2025-86

**Secteur d'emploi**

Service du loisir, de la culture et du développement des communautés, Division culture

Type de poste

Permanent (temps plein)

Rémunération

Selon le Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué en vigueur - Minimum 78 429 \$ / an - Maximum 98 037 \$ / an

Employeur

Hôtel de ville de Victoriaville

1 rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville

Québec, Canada

G6P 6T2

819-758-1571

[Site web officiel](#)

Du 17 juin 2025 au 15 juillet 2025, 16h30

Tâches et responsabilités

- ▶ Voir à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation de diverses politiques, de programmes en matière d'arts et de culture et s'assurer du respect de la vision de développement stratégique de la Ville;
- ▶ Assumer plus spécifiquement la responsabilité de la Politique de développement des arts et de la culture, du plan d'action arts et culture, de la Politique d'acquisition et de gestion des œuvres d'arts, de la Politique d'art public, ainsi que de divers programmes culturels;
- ▶ Participer à l'identification des besoins, des orientations et des priorités d'action en matière culturelle et veiller à implanter les meilleures pratiques au sein de l'organisation;
- ▶ Préparer et administrer le budget relié à sa Division, incluant la gestion des programmes d'aide financière, dont l'Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec, l'Entente de partenariat territoriale du Centre-du-Québec avec le CALQ et être responsable de l'enquête annuelle de dépenses au titre de la culture;
- ▶ Planifier, coordonner et superviser la mise en place d'actions visant le développement, la mise en valeur, la promotion des arts et de la culture et la pratique culturelle;
- ▶ Assurer la réalisation d'ententes de partenariat avec les organismes culturels professionnels et collaborer à l'évaluation des programmes et mesures de soutien au milieu culturel;
- ▶ Coordonner la mise en place des programmations culturelles offertes aux citoyens et complémentaires à l'offre culturelle locale, notamment, des expositions, des spectacles, des projets de médiation culturelle;
- ▶ Mettre en place des projets de développement culturel : promotion des artistes, de la littérature, de la relève, des appels de participation, résidences d'artistes, etc;
- ▶ Favoriser la collaboration et la concertation entre les acteurs du milieu des arts et de la culture, les organismes culturels professionnels et les organismes de loisir culturel afin de développer divers partenariats au bénéfice de la collectivité;
- ▶ Encadrer et évaluer le personnel sous sa supervision;
- ▶ Participer à divers comités interservices et régionaux relativement aux arts et à la culture;
- ▶ Agir à titre de répondante des organismes culturels professionnels, des organismes culturels jeunesse et des organismes de loisir culturel reconnus par la Ville;
- ▶ Émettre des avis professionnels sur les attentes des partenaires, des organismes, les situations problématiques, les solutions potentielles et en évaluer les impacts;
- ▶ Agir à titre de consultante en résolution de problèmes pour les partenaires et les organismes;
- ▶ Mettre son expertise professionnelle au service de la Ville et, s'il y a lieu, des partenaires ou organismes culturels;

- ▶ Participer à l'évaluation des budgets et à la préparation des prévisions budgétaires pour le soutien financier en évaluant la pertinence de chacune des activités;
- ▶ Entretenir de saines relations, avec les bénévoles, les organismes du milieu et les partenaires;
- ▶ Coordonner, s'il y a lieu, les travaux de comités consultatifs municipaux en matière de culture;
- ▶ Renseigner son supérieur sur toute question relative à sa Division;
- ▶ Planifier et gérer, lorsque requis par son supérieur, des projets spéciaux, compatibles avec les objets et les priorités du Service.;
- ▶ Recevoir les plaintes relatives à sa Division, apporter les corrections d'usage, à défaut, en informer son supérieur;
- ▶ Remplacer occasionnellement ses collègues de travail afin d'assurer adéquatement la relève de l'un d'eux au besoin;
- ▶ Exécuter toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Horaire et conditions

36 heures par semaine

	Nuit	Jour	Soir
Lundi		✓	
Mardi		✓	
Mercredi		✓	
Jeudi		✓	
Vendredi		✓	
Samedi			
Dimanche			

Qualifications requises

- ▶ Diplôme d'études universitaires (BAC) en arts, en loisir, culture et tourisme, en animation et recherche culturelle ou dans tout autre domaine connexe;
- ▶ Posséder jusqu'à trois (3) années d'expérience dans le domaine, idéalement en milieu municipal.

** Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.*

Aptitudes linguistiques

	Parlé	Écrit
Français	✓	✓
Anglais		
Espagnol		

✓ = Excellente maîtrise

⌘ = Connaissance fonctionnelle

10 raisons de rejoindre notre équipe



1 Plus de temps pour vous et votre famille ▼

La plupart des employés municipaux bénéficient d'un plus grand nombre de jours de vacances, de congés mobiles et de congés maladie que le nombre de jours prévus à la Loi sur les normes du travail. Cette pratique facilite la conciliation travail-famille de tous.

2 Des conditions salariales avantageuses ▼

Tous les salaires des employés municipaux sont déterminés par les résultats de l'exercice de l'équité salariale effectuée au cours des dernières années.

3 Accès à un régime de retraite ▼

La ville offre à tous ses employés admissibles un régime de retraite à prestations déterminées qui consiste à prévoir des rentes viagères afin de remplacer les revenus des salariés retraités.

4 Une couverture d'assurance complète ▼

Tous les employés municipaux admissibles ont accès à une couverture complète d'assurance collective, incluant:

- ▶ Une assurance vie (vous et personnes à charge)
- ▶ Une assurance accident/maladie couvrant les médicaments, les soins de spécialistes, etc.
- ▶ Une assurance pour les frais dentaires
- ▶ Une assurance salaire de courte et de longue durée

5 Un environnement de travail stimulant ▼

Étant un organisme public unique, la Ville de Victoriaville offre la possibilité de relever des défis dans une panoplie de domaines qui regroupent plusieurs sphères de compétence.

6 Des actions concrètes pour la santé ▼

Afin d'encourager l'activité physique, tous les employés de la Ville de Victoriaville peuvent bénéficier d'entente corporative avec plusieurs centres de conditionnement physique de la région. De plus, plusieurs activités sportives sont organisées durant l'année.

7 Un horaire d'été compressé ▼

Certains employés municipaux bénéficient d'un horaire compressé pour la période de mai à septembre. Cet horaire permet à plusieurs d'être en congé le vendredi après-midi.

8 La chance de faire une différence ▼

Par ses efforts et son expertise, chaque travailleur de la ville contribue à sa façon à la création de conditions favorables au développement de la collectivité, tel que le stipule la mission de la Ville de Victoriaville.

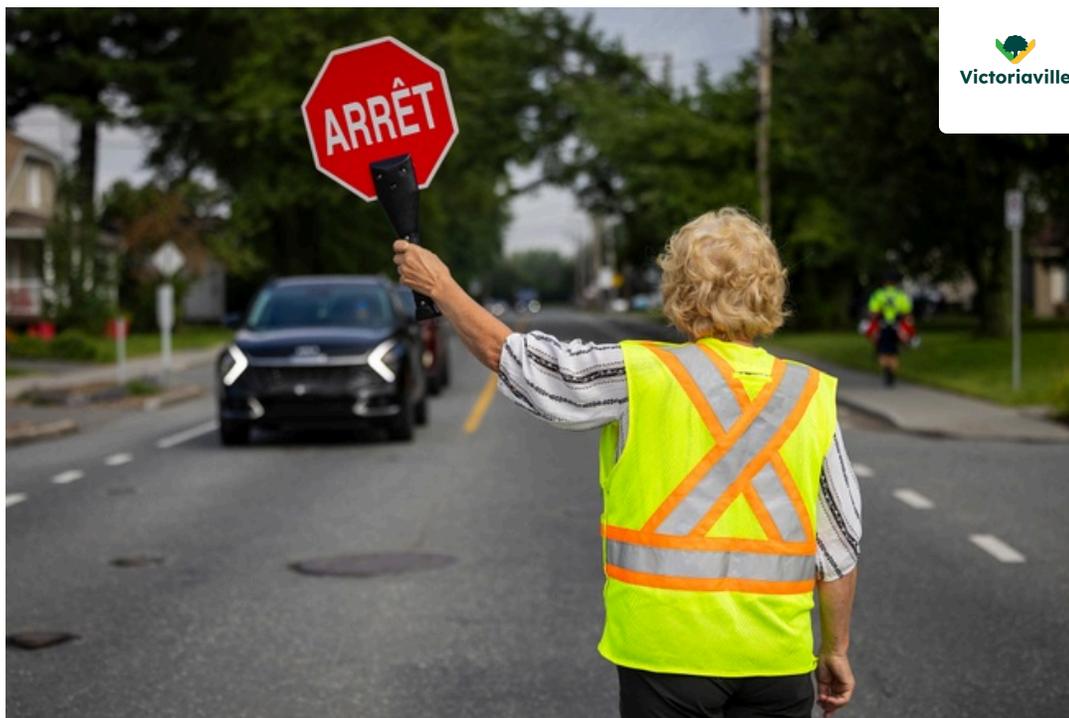
9 Un milieu de travail sécuritaire ▼

La santé et la sécurité au travail font partie de nos valeurs fondamentales. En ce sens, notre organisation encourage la proactivité collective afin de favoriser par des actions concrètes l'assurance d'un milieu de travail des plus sécuritaires.

10

Un employeur reconnu ▾

Faites partie d'une équipe en pleine croissance reconnue par son dynamisme et par son accueil auprès des différents organismes et de ses 45,000 citoyens.




Victoriaville

Brigadier ou Brigadière scolaire

Hôtel de ville de Victoriaville

29 jours restants


Victoriaville



Chef ou Cheffe des Divisions - bâtiments & parcs et environnement

Hôtel de ville de Victoriaville

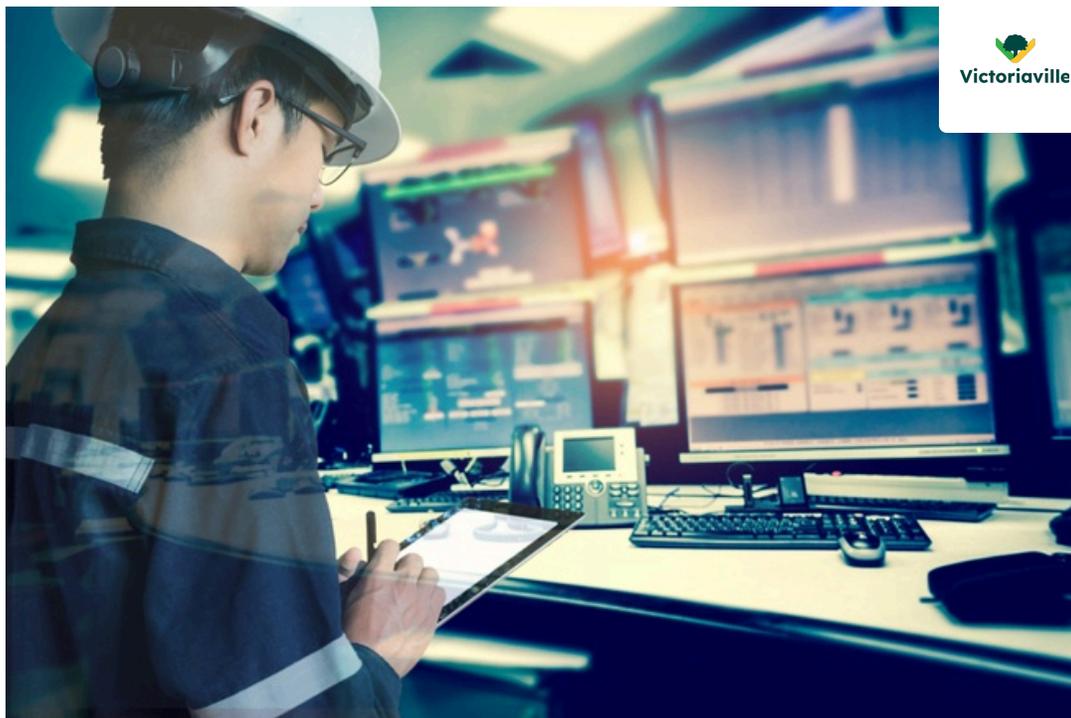
29 jours restants



Coordonnateur ou Coordonnatrice - Transport

Hôtel de ville de Victoriaville

14 jours restants



Opérateur polyvalent - Opératrice polyvalente

Hôtel de ville de Victoriaville

14 jours restants